

## Chronique du 5 au 11 avril 1998

### ZLEA : Sommet de Santiago

Il semble désormais de plus en plus probable, surtout si l'administration américaine réussit à imposer son programme, que le lancement des négociations pour la [ZLEA](#) pourrait passer au deuxième plan lors du [Sommet de Santiago](#) qui aura lieu les 18 et 19 avril prochain. Selon les informations disponibles, les principaux sujets de discussions lors de cette rencontre des 34 chefs d'États des Amériques (avec l'exception de Cuba) seront le problème des drogues, l'éducation, l'environnement et les droits des travailleurs. Cette emphase sur des thèmes relativement secondaires, considérant que le projet de la ZLEA a été au centre des pourparlers hémisphériques depuis le Sommet de Miami en 1994, vise essentiellement à détourner l'attention de l'échec du gouvernement Clinton d'obtenir l'autorisation de la voie rapide et conséquemment de la manière plutôt boiteuse avec laquelle seront lancées officiellement les négociations pour la ZLEA.

Cependant un consensus même sur ces sujets paraît difficile à atteindre. Selon un article d'IPS du 7 avril, les représentants officiels des gouvernements réunis à Santiago ont échoué initialement dans leur tentative d'obtenir un accord définitif sur la déclaration politique qui devrait être signée par les chefs d'États lors du Sommet. De manière prévisible, les gouvernements des pays latino-américains continuent de s'opposer farouchement aux efforts de l'administration américaine d'inclure dans la déclaration un appui à l'idée d'accords parallèles dans les domaines des droits de travailleurs et de l'environnement, suivant le modèle de l'ALENA.

Quant au sujet des drogues, la politique américaine de 'certifier' périodiquement les pays coopérant dans la lutte au commerce des stupéfiants est un des irritants majeurs des relations États-Unis/Amérique latine et sera aussi un point de désaccord lors du Sommet. Une des propositions visant à résoudre ce problème serait de remplacer cette politique unilatérale par un processus multilatéral de certification sous l'égide de l'OÉA. Selon diverses sources, il y aurait maintenant consensus sur cette proposition et ce sera là l'un des succès tangibles du Sommet de Santiago. L'évaluation des efforts des divers pays dans ce domaine sera faite par la [Commission interaméricaine du contrôle de l'abus des drogues](#) (CICAD) de l'OÉA quoique les modalités exactes (autoévaluations, indépendantes ou mutuelles?) restent à définir. Deux autres accords devraient être annoncés lors du Sommet, soit sur la formation d'un centre hémisphérique d'études juridiques et sur l'engagement d'améliorer les mécanismes régulateurs qui donnent confiance aux marchés financiers. L'éducation sera aussi un thème de discussion, le sous-secrétaire au Trésor américain ayant déjà indiqué que la BID devrait doubler à 3 milliards de dollars le montant qu'elle dédie à ce secteur pour les trois prochaines années, proposant du même coup la création d'un Fond spécial pour l'éducation hémisphérique. (voir "Americas: Environment, Drugs and Labor to Spark Debate at Summit", IPS, 7 avril 1998 ; "[Libre Comercio y Narcotráfico Debatirán Pdtes.](#)", El Mercurio, Santiago, 13 avril 1998 ; "[Cumbre de las Américas lanzará alianza antidrogas continental](#)", Reuters, 12 avril 1998 ; "[Clinton Goes to Santiago without Key Trade Power](#)", Reuters, 12 avril 1998)

Finalement une analyse intéressante des objectifs de l'administration américaine en vue du Sommet de Santiago est disponible dans le numéro actuel d'Antena, publié par la SELA (en [anglais](#) ou en [espagnol](#)). Selon l'article, la stratégie américaine pour la réunion des chefs d'États suivrait trois axes principaux et viserait à palier la faiblesse relative dans laquelle se trouvent présentement les États-Unis suite à l'échec de la voie rapide. Tout d'abord, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, il s'agirait de mettre l'accent sur des sujets autres que celui du commerce et où des accords tangibles pourraient être annoncés. Sur ce point l'on cite une déclaration plutôt surprenante de la représentante commerciale Charlene Barshefsky qui déclarait récemment que même si elle-même "penche personnellement pour l'élément commercial" le thème est "en réalité secondaire" pour plusieurs chefs d'États de la région. Il est à ce sujet intéressant de consulter le communiqué de presse émis par cette dernière au lendemain de la Déclaration de San José où elle déclare que "les États-Unis ont atteints tout leurs objectifs lors des négociations" citant comme exemple la formation d'un groupe de travail sur l'agriculture alors que ces derniers s'étaient farouchement opposés à la création d'un tel groupe! ("[Statement By U.S. Trade Representative Charlene Barshefsky](#)")

[Regarding FTAA Trade Negotiations](#)", USTR, 20 mars 1998. En format [PDF](#). Voir aussi notre [chronique du 21 mars](#))

Ensuite l'administration chercherait à diminuer l'importance de l'obtention de la voie rapide pour la politique commerciale américaine, pointant du doigt les nombreuses instances où des négociations commerciales ont été entreprises par les États-Unis, l'autorisation de la voie rapide n'ayant parfois été accordée que plusieurs années après le début de celles-ci. Sur ce point, nous référons le lecteur à notre résumé ([chronique du 28 février](#)) d'une [analyse détaillée de la SELA](#) sur ce sujet qui expliquait pourquoi une telle comparaison peut être trompeuse, tant pour la nature plus restrictive du projet de loi qui fut présenté ([H.R. 2621](#)) que pour la cassure manifeste, apparue au cours des dernières années entre l'exécutif et le législatif, du consensus autour de la politique commerciale américaine. Le gouvernement américain fera aussi valoir que des accords sur de nombreuses mesures de facilitation commerciale peuvent être signés sans la nécessité de la voie rapide.

Le troisième axe de la stratégie américaine va de manière paradoxale à l'encontre des deux premiers puisqu'il viserait plutôt à mettre l'emphase sur l'affaiblissement de leur position de force dans les négociations et à exagérer la menace pour les compagnies américaines des avantages que leurs compétiteurs pourraient avoir sur les marchés latino-américains si leurs pays respectifs signent des accords préférentiels avec des pays de la région. Le cas de l'accord Canada-Chili est déjà abondamment utilisé, tout comme pourrait l'être celui d'un accord possible Canada-Mercosur, mais un argument de taille sera évidemment celui des négociations pour la libéralisation des échanges entre l'Union européenne et l'Amérique latine qui pourraient être initiées suite au Sommet de Rio l'année prochaine entre les chefs d'États de ces deux régions. Cet argument serait cependant présenté de manière plus discrète lors des exposés aux différents comités du Congrès.